

Publié le 04/09/2025

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**

1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

Date de convocation :
22.08.2025
Date d'affichage
22.08.2025

Nombre de conseillers :
En exercice 44
Présents 32
Titulaires 30
Suppléants 2
Pouvoirs 5
Votants 37
Quorum 23

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-huit août à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Cléville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, Ann BAUGAS, MM. Philippe PESQUEREL, Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mmes Laurence MAUREY, Sophie de GIBON (arrivée à 19h08), MM. Christian CALLEJAS (suppléant de Eric DUVAL), Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, MM. Stéphane CASTEL, Alexandre PIGEONNIER, Mme Christel POIROT, MM. Joël DUGUEY (arrivée à 19h10), Claude FOUCHER, Mme Martine JULIEN suppléante de Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Jean-Marc FURON, Olivier GUILLEMETTE, Alain BOHEME, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Jacques-Yves OUIN (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Mme Nathaly MONROCQ (pouvoir à M. Philippe PESQUEREL), M. Eric DUVAL, Mme Régine ÉNÉE (pouvoir à Claude FOUCHER), M. William HERFORT, Mme Alexandra LEPINAY (pouvoir à Stéphane CASTEL), M. Matthieu PICHON (pouvoir à Joël DUGUEY), Mme Patricia LECOMTE.

Absents : M. Thomas LEROY, Mmes Marianne TURPIN, Florence SERANDOUR, MM. Stéphane AMILCAR, Daniel BUISSON, Mme Céline LEGRIGEOIS.

Secrétaire de séance : M. Henri LEHUGEUR

Délibération n° 2025/116

Objet : TRAVAUX ET VOIES – Attribution du marché de travaux de réfection de voirie 2025

Par délibération n°2025/104 en date du 10 juillet 2025, le programme de réfection de voirie 2025 a été déterminé de la façon suivante :

- La route du Coudray à Cesny-aux-Vignes ;
- La rue du 8 Mai 1945 (1^{ère} partie) à Frénouville ;
- Le chemin de la Croix de Pierre à Saint-Pair ;
- Le chemin des Communes à Valambray.

L'estimation du programme étant inférieure à 100 000 € HT, un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables peut être passé.

Il est proposé de conclure ce marché avec l'entreprise SAS Toffolutti pour un montant de 93 522,30 € HT.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Retient, pour la réalisation du programme de travaux de réfection de la voirie 2025, l'offre de l'entreprise SAS Toffolutti pour un montant de 93 522,30 € HT ;

↳ Autorise M. le Président à signer les documents correspondants.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Henri LEHUGEUR

Le Président,
Philippe PESQUEREL

